

Polémique autour d'un nouveau centre d'incinération

VERNIER • «Comment peut-on concevoir des projets publics sans consulter la population?» Christina Meissner, conseillère municipale à Vernier, est révoltée. La raison? L'entreprise *Polebio Energie SA*, un sous-traitant des Services industriels genevois (SIG), compte bientôt construire un nouveau centre d'incinération des déchets organiques sur la commune de Satigny. Pourtant, les Verniolans, également concernés, n'ont pas encore été informés: «Ce projet aura un fort impact sur toutes les communes voisines, mais aucune n'a eu l'occasion de se prononcer et les habitants n'ont pas été informés», s'indigne la députée, qui vient justement de déposer un projet de résolution à la Mairie de Vernier. Un sujet qui devrait être évoqué en séance communale dès le 1er octobre.

Autorisation en règle

Contacté, le Département de l'urbanisme assure que rien n'est encore décidé: «Il s'agit d'un dossier por-

tant sur la construction d'une usine de valorisation de la biomasse, précise Bernard Favre, porte-parole. Ce dossier n'est pas du tout autorisé. La requête a été déposée et enregistrée en août et a été publiée dans la FAO le 27 du même mois, précisément en vue de l'enquête publique. Il y a déjà des observations et l'enquête publique est ouverte pendant tout le mois de septembre. Chaque citoyen concerné peut s'exprimer et nous leur recommandons de le faire.» Du côté de la Mairie de Vernier, d'ailleurs, l'inquiétude existe: «Ce qui m'interpelle dans ce projet, c'est le fait que les normes en vigueur pour le nouveau centre d'incinération soient moins strictes que celles des Cheneviers, notamment en matière d'émissions de CO₂, relève Thierry Apothéloz, conseiller administratif en charge de la Voirie. Avant de délivrer son autorisation de construire, le Canton devrait fixer des contraintes supplémentaires et le Conseil administratif l'exigera.» Et de préciser: «Contrairement à ce qui s'est fait à Satigny, aucune séance n'a encore



Le centre des Cheneviers est soumis à des normes plus strictes que celles en vigueur dans le nouveau projet. ERIC J. ALDAG

été programmée pour informer les Verniolans. Cela dit, nous veillerons à ce que ce soit fait avant l'ouverture du chantier, d'ici la fin de l'année.» SZ